

Écrit par le 23 juillet 2024

Office national des forêts : envoyez votre plus belle photo forestière



Jusqu'au 4 septembre inclus, l'Office national des forêts (ONF) lance son concours photo 'Un été en forêt'. Les participants sont invités à envoyer leur photo préférée de forêt. Parmi les lots à gagner, une caméra GoPro et un bon d'achat de 50 €.

Ouvert à toute personne majeure résidant en France, le concours est l'occasion de partager un coup de cœur : une découverte estivale, son coin forêt favori, un sentier charmant, une rivière, un animal sauvage, une fleur etc. La photo doit susciter de l'émotion ou de l'émerveillement.

Par la suite, 10 photos seront sélectionnées selon des critères esthétiques (qualité, originalité...) par les équipes de l'ONF qui les soumettront dans un second temps au vote des internautes sur la [page Facebook](#) et le compte [Instagram](#) de l'Office.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Les trois premières photographies seront récompensées le 23 septembre prochain par des prix offerts par l'enseigne 'Au Vieux Campeur' : une caméra GoPro pour le premier prix, un bon d'achat de 50 € et une bouteille Classic reflect brossé du Vieux campeur.

Règlement disponible en cliquant [ici](#)

Augmentation des contrôles dans la vallée du Toulourenc

La gendarmerie et l'ONF (Office national des forêts) ont réalisé une série de contrôles afin d'assurer la protection de l'environnement dans la vallée du Toulourenc.

Depuis le début du mois de juillet, les services de l'Etat ont procédé à des contrôles renforcés dans la vallée du Toulourenc. Dans ce cadre, des campagnes de sensibilisation ont ainsi été menées à la fois par les agents forestiers de la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Office national des forêts (ONF) des forêts et les personnels du syndicat d'aménagement, d'équipement et de préfiguration du parc naturel régional du Mont Ventoux.

« La vallée du Toulourenc est particulièrement fréquentée durant la saison estivale, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Les comportements inadaptés et la sur-fréquentation induisent des risques en matière d'environnement et en particulier d'incendie de forêts. »

«Près de 50 contrôles et une amende à 135 €. »

Pour compléter ces opérations de sensibilisation, 4 militaires de la brigade de gendarmerie de Vaison-la-Romaine et 3 agents de l'office national des forêts, sous la coordination de la direction départementale des territoires, ont réalisés, fin juillet, une campagne de contrôle sur l'emploi du feu, la circulation et le stationnement sur les pistes DFCI (Défense des forêts contre l'incendie), ainsi que sur le camping sauvage.

En tout, une cinquantaine de personnes ont été contrôlées et un procès-verbal pour infraction à l'emploi du feu a été dressé. La préfecture rappelle à cette occasion que « le non-respect de l'interdiction de porter du feu, de fumer ou de jeter des objets en ignition en forêt, ou à moins de 200 m de celle-ci est passible d'une amende de 135 €. Il en est de même pour le camping sauvage en forêt ou la circulation sur

Ecrit par le 23 juillet 2024

les pistes non ouvertes à la circulation publique ».

Des contrôles continueront à être régulièrement réalisés notamment lors des journées à fort risque d'incendie.

La forêt contre le Covid-19

Depuis le début de l'épidémie, les équipes de l'[ONF \(Office national des forêts\)](#) sont à pied d'œuvre pour répondre aux besoins importants des clients papetiers et producteurs de palettes. En effet, entre les usines de papier et de carton qui tournent à plein régime et manquent de bois (en raison notamment de la baisse des approvisionnements liée à la fermeture de plus de 50% des scieries du territoire), il faut continuer à approvisionner les scieries qui permettent de disposer de la matière première nécessaire à la continuité de la vie économique (emballages, palettes...) mais aussi à lutter contre le Covid-19 (papiers d'hygiène, papiers spéciaux nécessaires pour la production de masques chirurgicaux ou FFP2...). En Provence- Alpes-Côte d'Azur, les chantiers d'exploitation produisent surtout du bois pour la pâte à papier afin d'alimenter l'usine Fibre excellence de Tarascon.

■ Vente 'premium' à Lourmarin

« En mars, nous avons livré à l'usine de Tarascon, 4 800 tonnes de bois, soit 40% de plus que ce que prévoit notre contrat et pour avril nous en sommes déjà à plus de 5 500 tonnes », précise Julien Bochet, adjoint au responsable commercial bois de l'ONF Midi- Méditerranée. Par ailleurs, la mise en place du système <https://ventes-debois.onf.fr/vel/#/> permet à l'ONF de poursuivre en ligne ses ventes publiques de bois sur pied. Grâce à cet outil internet, toutes les ventes prévues ont été maintenues. Elles auront lieu sur Skype, avec possibilité d'accéder à la vente virtuelle. Les ventes 'premium' du printemps, normalement prévues en salle, seront aussi réalisées en ligne également. Cela devrait ainsi être le cas pour celle de Lourmarin, qui se tiendra le mardi 19 mai prochain à partir de 14h30.